

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2973

5 décembre 2011

SOMMAIRE

3P (L) Fund	142670	Claytone International S.A.	142696
Alex Andersen Lux S.A.	142671	CSC Computer Sciences Luxembourg SA	
Alex Andersen Lux S.A.	142671	142696
Algave S.A.	142671	C.S.N. S.A.	142685
Alissia S.A.	142672	CVCIGP II JHC Sub S.à r.l.	142698
Arpeggio (Luxembourg) S.à.r.l.	142671	Da Domenico Sportivo Sàrl	142697
ASO Lux 2 S.à r.l.	142672	Delphi Global Holdings S.à r.l.	142696
ASO Lux S.à r.l.	142672	Delphi International Holdings S.à r.l.	142697
Asor S.A.	142683	Delphi International S.à r.l.	142697
Asor S.A.	142683	Delphi Latin America S.à r.l.	142697
Asor S.A.	142684	Docarpa Corporation N.V.	142685
ATM S.A.	142684	Docarpa Corporation N.V.	142697
Bellux Limousines Services S.à r.l.	142684	Docarpa Corporation N.V.	142698
BHF-BANK International	142684	Docarpa Corporation N.V.	142703
Biogas un der Atert Soc.Coopérative ...	142684	Docarpa Corporation N.V.	142703
Bluedream S.A.	142685	Domaine de SAYSET S.C.I.	142697
Bonneville Holding S.A.	142704	Eaton Holding V S.à r.l.	142704
Café Bofferding Stuff Sàrl	142685	Euro Global Select SICAV	142704
Café um Haeffchen	142685	Lone Star Capital Investments S.à r.l. ...	142658
CBK Sicav	142686	Monter S. à r. l.	142704
CEP III Investment 18 S.à r.l.	142686	Newalta Luxembourg Sàrl	142672
Challenger Luxembourg Holding No. 1A		Sustainable Energy One S.à r.l.	142687
S.à r.l.	142686	Wycombe S.A.	142658
City Mov'	142686	Xenotis S.A.	142658
Claytone International S.A.	142687		

Wycombe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 56.425.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 22 août 2011 à Luxembourg

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Joël MARECHAL comme président du Conseil d'Administration.

Pour Copie Conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011147651/13.

(110171483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Xenotis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 163.759.

Extrait des résolutions prises à la réunion du conseil d'administration du 18 octobre 2011

Maitre Albert WILDGEN, avocat, demeurant a L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, est nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Référence de publication: 2011147652/13.

(110171066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 58.812.875,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and eleven, on the fifth day of October.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Ms Josiane Meissener, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 4 October 2011; and

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 39312 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Ms Josiane Meissener, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 4 October 2011;

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated "Lone Star Capital Investments S.à r.l." (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of notary Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, dated 14 February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of notary Maître Martine Schaeffer, dated 2 September 2011, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholders declare that the entire corporate share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting.

Agenda:

1. Registration of the share capital increase of 9 September 2011 decided under the authorised share capital;
2. Registration of the share capital increase of 14 September 2011 decided under the authorised share capital;
3. Registration of the share capital increase of 15 September 2011 decided under the authorised share capital;
4. Registration of the share capital increase of 23 September 2011 decided under the authorised share capital;
5. Registration of the share capital increase of 29 September 2011 decided under the authorised share capital;
6. Registration of the share capital increase of 5 October 2011 decided under the authorised share capital;
7. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 59,479,875 to an amount of EUR 58,812,875 by the cancellation of 155 class C-1 shares, 825 class D-1 shares, 2,045 class V-3 shares, 1,302 class GG-3 shares, 1,009 class F-4 shares; and
8. Amendment of article 6 of the articles of association.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 9 September 2011, the board of managers of the Company has decided:

- a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 3,500 (three thousand five hundred euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 58,888,875 (fifty-eight million eight hundred eighty-eight thousand eight hundred seventy-five euro), represented by 471,111 (four hundred seventy-one thousand one hundred and eleven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes, to an amount of EUR 58,892,375 (fifty-eight million eight hundred ninety-two thousand three hundred and seventy-five euro), represented by 471,139 (four hundred seventy-one thousand one hundred thirty-nine) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes;
- b. to pay a share premium in an amount of EUR 11.48 (eleven euro and forty-eight cent); and
- c. to issue 28 (twenty-eight) new class I-5 shares (the New I-5 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New I-5 Shares and the payment of the share premium by Lone Star Global Holdings, Ltd.

The payment of the New I-5 Shares and of the share premium has been made for value on 9 September 2011 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *in varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 58,892,375 (fifty-eight million eight hundred ninety-two thousand three hundred and seventy-five euro) as of 9 September 2011.

Second resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 14 September 2011, the board of managers of the Company has decided:

- a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 135,000 (one hundred thirty-five thousand euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 58,892,375 (fifty-eight million eight hundred ninety-two thousand three hundred and seventy-five euro), represented by 471,139 (four hundred seventy-one thousand one hundred thirty-nine) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes, to an amount of EUR 59,027,375 (fifty-nine million twenty-seven thousand three hundred seventy-five euro), represented by 472,219 (four hundred seventy-two thousand two hundred nineteen) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes; and
- b. to issue 1,080 (one thousand eighty) new class D-4 shares (the New D-4 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to the New D-4 Shares by Lone Star Global Holdings, Ltd.

The payment of the New D-4 Shares has been made for value on 14 September 2011 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 59,027,375 (fifty-nine million twenty-seven thousand three hundred seventy-five euro) as of 14 September 2011.

Third resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 15 September 2011, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 32,500 (thirty-two thousand five hundred euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 59,027,375 (fifty-nine million twenty-seven thousand three hundred seventy-five euro), represented by 472,219 (four hundred seventy-two thousand two hundred nineteen) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes, to an amount of EUR 59,059,875 (fifty-nine million fifty-nine thousand eight hundred seventy-five euro), represented by 472,479 (four hundred seventy-two thousand four hundred seventy-nine) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes; and

b. to issue 260 (two hundred and sixty) new class A-4 shares (the New A-4 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New A-4 Shares by Lone Star Global Holdings, Ltd.

The payment of the New A-4 Shares has been made for value on 15 September 2011 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 59,059,875 (fifty-nine million fifty-nine thousand eight hundred seventy-five euro) as of 15 September 2011.

Fourth resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 23 September 2011, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 141,625 (one hundred forty-one thousand six hundred and twenty-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 59,059,875 (fifty-nine million and fifty-nine thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 472,479 (four hundred seventy-two thousand four hundred seventy-nine) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes, to an amount of EUR 59,201,500 (fifty-nine million two hundred and one thousand five hundred euro) represented by 473,612 (four hundred seventy-three thousand six hundred and twelve) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes; and

d. to issue shares as follows (collectively the New Shares):

- 21 (twenty-one) new class D-4 shares and to pay a share premium of EUR 4.50 (four euro and fifty cent) in relation to the Diana Investment,

- 23 (twenty-three) new class M-3 shares and to pay a share premium of EUR 98.75 (ninety-eight euro and seventy-five cent) in relation to the Biria Investment,

- 24 (twenty-four) new class H-5 shares and to pay a share premium of EUR 17.69 (seventeen euro and sixty-nine cent) in relation to the LB NPL Pool-A Investment,

- 47 (forty-seven) new class C-4 shares and to pay a share premium of EUR 87.15 (eighty-seven euro and fifteen cent) in relation to the REF I Investment,

- 114 (one hundred fourteen) new class U-3 shares and to pay a share premium of EUR 76.72 (seventy-six euro and seventy-two cent) in relation to the LSF V Hotels 2 Investment,

- 311 (three hundred and eleven) new class H-2 shares and to pay a share premium of EUR 54.70 (fifty-four euro and seventy cent) in relation to the Mickey Investment,

- 50 (fifty) new class X-3 shares and to pay a share premium of EUR 19.77 (nineteen euro and seventy-seven cent) in relation to the SC2006-2 Investment,

- 65 (sixty-five) new class A-4 shares and to pay a share premium of EUR 41.82 (forty-one euro and eighty-two cent) in relation to the JREF2008 Investment,
- 85 (eighty-five) new class V-2 shares and to pay a share premium of EUR 10.17 (ten euro and seventeen cent) in relation to the Chisan Hotels Investment,
- 87 (eighty-seven) new class I-3 shares and to pay a share premium of EUR 9.20 (nine euro and twenty cent) in relation to the LSF V Hotels Investment,
- 118 (one hundred and eighteen) new class M-2 shares and to pay a share premium of EUR 96.76 (ninety-six euro and seventy-six cent) in relation to the Japan CFC Investment,
- 22 (twenty-two) new class D-3 shares and to pay a share premium of EUR 77.26 (seventy-seven euro and twenty-six cent) in relation to the MHB Bank Investment,
- 99 (ninety-nine) new class H-3 shares and to pay a share premium of EUR 40.03 (forty euro and three cent) in relation to the SC2005-2 Investment,
- 67 (sixty-seven) new class CC-3 shares and to pay a share premium of EUR 99.45 (ninety-nine euro and forty-five cent) in relation to the SC2007 Investment.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New Shares and the payment of the related share premiums by Lone Star Global Holdings, Ltd.

The payment of the New Shares and of the related share premiums has been made for value on 23 September 2011 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount and of the related share premiums is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 59,201,500 (fifty-nine million two hundred and one thousand five hundred euro) as of 23 September 2011.

Fifth resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 29 September 2011, the board of managers of the Company has decided:

- a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 110,000 (one hundred ten thousand euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 59,201,500 (fifty-nine million two hundred and one thousand five hundred euro), represented by 473,612 (four hundred seventy-three thousand six hundred and twelve) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes, to an amount of EUR 59,311,500 (fifty-nine million three hundred eleven thousand five hundred euro), represented by 474,492 (four hundred seventy-four thousand four hundred ninety-two) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes;
- b. to pay a share premium in an amount of EUR 68.21 (sixty-eight euro and twenty-one cent); and
- c. to issue 880 (eight hundred eighty) new class G-5 shares (the New G-5 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New G-5 Shares and the payment of the share premium by Lone Star Global Holdings, Ltd.

The payment of the New G-5 Shares and of the share premium has been made for value on 29 September 2011 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 59,311,500 (fifty-nine million three hundred eleven thousand five hundred euro) as of 29 September 2011.

Sixth resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 5 October 2011, the board of managers of the Company has decided:

- a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 168,375 (one hundred sixty-eight thousand three hundred seventy-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 59,311,500 (fifty-nine million three hundred eleven thousand five hundred euro), represented by 474,492 (four hundred seventy-four thousand four hundred ninety-two) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85

(eighty-five) classes, to an amount of EUR 59,479,875 (fifty-nine million four hundred seventy-nine thousand eight hundred seventy-five euro), represented by 475,839 (four hundred seventy-five thousand eight hundred thirty-nine) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes;

b. to pay a share premium in an amount of EUR 96.45 (ninety-six euro and forty-five cent); and

c. to issue 1,347 (one thousand three hundred forty-seven) new class GG-3 shares (the New GG-3 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New GG-3 Shares and the payment of the share premium by Lone Star Global Holdings, Ltd.

The payment of the New GG-3 Shares and of the share premium has been made for value on 4 October 2011 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 59,479,875 (fifty-nine million four hundred seventy-nine thousand eight hundred seventy-five euro) as of 5 October 2011.

Seventh resolution

The Shareholders resolve to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 59,479,875 (fifty-nine million four hundred seventy-nine thousand eight hundred seventy-five euro), represented by 475,839 (four hundred seventy-five thousand eight hundred thirty-nine) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes, by an amount of EUR 667,000 (six hundred sixty-seven thousand euro) to an amount of EUR 58,812,875 (fifty-eight million eight hundred twelve thousand eight hundred seventy-five euro), represented by 470,503 (four hundred seventy thousand five hundred three) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes, by way of:

a. cancellation of 155 (one hundred fifty-five) class C-1 shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and reimbursement to Lone Star Global Holdings, Ltd. of an amount of EUR 19,375 (nineteen thousand three hundred seventy-five euro);

b. cancellation of 825 (eight hundred twenty-five) class D-1 shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and reimbursement to Lone Star Global Holdings, Ltd. of an amount of EUR 103,125 (one hundred three thousand one hundred twenty-five euro);

c. cancellation of 2,045 (two thousand forty-five) class V-3 shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and reimbursement to Lone Star Global Holdings, Ltd. of an amount of EUR 255,625 (two hundred fifty-five thousand six hundred twenty-five euro);

d. cancellation of 1,302 (one thousand three hundred two) class GG-3 shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and reimbursement to Lone Star Global Holdings, Ltd. of an amount of EUR 162,750 (one hundred sixty-two thousand seven hundred fifty euro);

e. cancellation of 1,009 (one thousand nine) class F-4 shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and reimbursement to Lone Star Global Holdings, Ltd. of an amount of EUR 126,125 (one hundred twenty-six thousand one hundred twenty-five euro).

Eighth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at 58,812,875 (fifty-eight million eight hundred twelve thousand eight hundred seventy-five euro), represented by 470,503 (four hundred seventy thousand five hundred three) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided in classes as follows:

1. 6,235 class A shares;
2. 610 class B shares;
3. 5,416 class C-1 shares;
4. 698 class D-1 shares;
5. 1,515 class E-1 shares;
6. 549 class F-1 shares;
7. 461 class H-1 shares;
8. 690 class I-1 shares;
9. 545 class J-1 shares;
10. 8 class K-1 shares;
11. 9,985 class A-2 shares;

12. 1,271 class B-2 shares;
13. 7,987 class C-2 shares;
14. 5,109 class E-2 shares;
15. 53,423 class H-2 shares;
16. 3,417 class J-2 shares;
17. 2,195 class K-2 shares;
18. 692 class L-2 shares;
19. 15,820 class M-2 shares;
20. 2,530 class P-2 shares;
21. 1,633 class Q-2 shares;
22. 1,101 class R-2 shares;
23. 437 class S-2 shares;
24. 568 class T-2 shares;
25. 11,123 class U-2 shares;
26. 12,590 class V-2 shares;
27. 3,584 class W-2 shares;
28. 5,442 class X-2 shares;
29. 1,431 class Y-2 shares;
30. 598 class Z-2 shares;
31. 509 class AA-2 shares;
32. 1 class BB-2 share;
33. 358 class CC-2 shares;
34. 12 class DD-2 shares;
35. 12 class FF-2 shares;
36. 189 class GG-2 shares;
37. 1,707 class HH-2 shares;
38. 1,050 class A-3 shares;
39. 7,946 class D-3 shares;
40. 481 class F-3 shares;
41. 5,794 class H-3 shares;
42. 11,615 class I-3 shares;
43. 738 class K-3 shares;
44. 468 class L-3 shares;
45. 9,717 class M-3 shares;
46. 216 class N-3 shares;
47. 2,731 class O-3 shares;
48. 47,852 class Q-3 shares;
49. 3,552 class T-3 shares;
50. 12,113 class U-3 shares;
51. 3,650 class V-3 shares;
52. 502 class W-3 shares;
53. 5,528 class X-3 shares;
54. 440 class Y-3 shares;
55. 416 class AA-3 shares;
56. 38 class BB-3 shares;
57. 9,398 class CC-3 shares;
58. 221 class DD-3 shares;
59. 50 class EE-3 shares;
60. 13 class FF-3 shares;
61. 17,532 class GG-3 shares;
62. 23,559 class HH-3 shares;
63. 378 class II-3 shares;
64. 11,812 class JJ-3 shares;

65. 161 class KK-3 share;
66. 1,300 class LL-3 shares;
67. 27,632 class A-4 shares;
68. 18,535 class B-4 shares;
69. 9,655 class C-4 shares;
70. 21,706 class D-4 shares;
71. 1,317 class E-4 shares;
72. 4,265 class F-4 shares;
73. 7,398 class G-4 shares;
74. 4,377 class A-5 shares;
75. 1,767 class B-5 shares;
76. 2,457 class C-5 shares;
77. 2,992 class D-5 shares;
78. 2 class E-5 shares;
79. 2 class F-5 shares;
80. 1,330 class G-5 shares;
81. 10,385 class H-5 shares;
82. 613 class I-5 shares;
83. 16,308 class A-6 shares
84. 39 class B-6 shares; and
85. 1 class A-7 share"

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le cinq octobre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire, résidant à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 4 octobre 2011; et

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, enregistrée sous le numéro 39312 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 4 octobre 2011;

ci-dessous collectivement les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée "Lone Star Capital Investments S.à.r.l." (la Société), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°311 du 22 mars 2003, modifié à plus ieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, en date du 2 septembre 2011, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les

points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée.

Ordre du jour:

1. Constatation de l'augmentation de capital du 9 septembre 2011 décidée sous le capital autorisé;
2. Constatation de l'augmentation de capital du 14 septembre 2011 décidée sous le capital autorisé;
3. Constatation de l'augmentation de capital du 15 septembre 2011 décidée sous le capital autorisé;
4. Constatation de l'augmentation de capital du 23 septembre 2011 décidée sous le capital autorisé;
5. Constatation de l'augmentation de capital du 29 septembre 2011 décidée sous le capital autorisé;
6. Constatation de l'augmentation de capital du 5 octobre 2011 décidée sous le capital autorisé;
7. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 59.479.875 pour le faire passer à un montant de EUR 58.812.875 par le biais de l'annulation de 155 parts sociales de classe C-1, 825 parts sociales de classe D-1, 2.045 parts sociales de classe V-3, 1.302 parts sociales de classe GG-3, 1.009 parts sociales de classe F-4; and
8. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 9 septembre 2011, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 3.500 (trois mille cinq cents euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 58.888.875 (cinquante-huit millions huit cent quatre-vingt-huit mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 471.111 (quatre cent soixante et onze mille cent onze) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes, à un montant de EUR 58.892.375 (cinquante-huit millions huit cent quatre-vingt-douze mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 471.139 (quatre cent soixante et onze mille cent trente-neuf) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes;

b. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 11,48 (onze euros et quarante-huit cents); et

c. d'émettre 28 (vingt-huit) nouvelles parts sociales de classe I-5 (les Nouvelles Parts Sociales de classe I-5), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros).

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe I-5 et le paiement de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe I-5 et de la prime d'émission a été effectué le 9 septembre 2011 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est soumise au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 58.892.375 (cinquante-huit millions huit cent quatre-vingt-douze mille trois cent soixante-quinze euros) au 9 septembre 2011.

Deuxième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 14 septembre 2011, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 135.000 (cent trente-cinq mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 58.892.375 (cinquante-huit millions huit cent quatre-vingt-douze mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 471.139 (quatre cent soixante et onze mille cent trente-neuf) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes, à un montant de EUR 59.027.375 (cinquante-neuf millions vingt-sept mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 472.219 (quatre-cent soixante-douze mille deux cent dix-neuf) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes; et

b. d'émettre 1.080 (mille quatre-vingt) nouvelles parts sociales de classe D-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe D-4), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros).

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe D-4.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe D-4 a été effectué le 14 septembre 2011 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte prouvant le versement des valeurs de souscription est montrée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 59.027.375 (cinquante-neuf millions vingt-sept mille trois cent soixante-quinze euros) au 14 septembre 2011.

Troisième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 15 septembre 2011, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 32.500 (trente-deux mille cinq cents euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 59.027.375 (cinquante-neuf millions vingt-sept mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 472.219 (quatre cent soixante-douze mille deux cent dix-neuf) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes, à un montant de EUR 59.059.875 (cinquante-neuf millions cinquante-neuf mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 472.479 (quatre cent soixante-douze mille quatre cent soixante-dix-neuf) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes; et

b. d'émettre 260 (deux cent soixante) nouvelles parts sociales de classe A-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 a été effectué le 15 septembre 2011 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte prouvant le versement des valeurs de souscription est montrée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 59.059.875 (cinquante-neuf millions cinquante-neuf mille huit cent soixante-quinze euros) au 15 septembre 2011.

Quatrième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 23 septembre 2011, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 141.625 (cent quarante et un mille six cent vingt-cinq euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 59.059.875 (cinquante-neuf millions cinquante-neuf mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 472.479 (quatre cent soixante-douze mille quatre cent soixante-dix-neuf) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes, à un montant de EUR 59.201.500 (cinquante-neuf millions deux cent un mille cinq cents euros), représenté par 473.612 (quatre cent soixante-treize mille six cent douze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes; et

b. d'émettre des parts sociales de la façon suivante (collectivement les Nouvelles Parts Sociales):

- 21 (vingt et une) nouvelles parts sociales de classe D-4 et d'accepter le paiement d'une prime d'émission de EUR 4,50 (quatre euros et cinquante cents) en relation avec l'Investissement Diana,

- 23 (vingt-trois) nouvelles parts sociales de classe M-3 et d'accepter le paiement d'une prime d'émission de EUR 98,75 (quatre-vingt-dix-huit euros et soixante-quinze cents) en relation avec l'Investissement Biria,

- 24 (vingt-quatre) nouvelles parts sociales de classe H-5 et d'accepter le paiement d'une prime d'émission de EUR 17,69 (dix-sept euros et soixante-neuf cents) en relation avec l'Investissement LB NPL Pool-A,

- 47 (quarante-sept) nouvelles parts sociales de classe C-4 et d'accepter le paiement d'une prime d'émission de EUR 87,15 (quatre-vingt-sept euros et quinze cents) en relation avec l'Investissement REF I,

- 114 (cent quatorze) nouvelles parts sociales de classe U-3 et d'accepter le paiement d'une prime d'émission de EUR 76,72 (soixante-seize euros et soixante-douze cents) en relation avec l'Investissement LSF V Hotels 2,

- 311 (trois cent onze) nouvelles parts sociales de classe H-2 et d'accepter le paiement d'une prime d'émission de EUR 54,70 (cinquante-quatre euros et soixante-dix cents) en relation avec l'Investissement Mickey,

- 50 (cinquante) nouvelles parts sociales de classe X-3 et d'accepter le paiement d'une prime d'émission de EUR 19,77 (dix-neuf euros et soixante-dix-sept cents) en relation avec l'Investissement SC2006-2,

- 65 (soixante-cinq) nouvelles parts sociales de classe A-4 et d'accepter le paiement d'une prime d'émission de EUR 41,82 (quarante et un euros et quatre-vingt-deux cents) en relation avec l'Investissement JREF2008,
- 85 (quatre-vingt-cinq) nouvelles parts sociales de classe V-2 et d'accepter le paiement d'une prime d'émission de EUR 10,17 (dix euros et dix-sept cents) en relation avec l'Investissement Chisan Hotels,
- 87 (quatre-vingt-sept) nouvelles parts sociales de classe I-3 et d'accepter le paiement d'une prime d'émission de EUR 9,20 (neuf euros et vingt cents) en relation avec l'Investissement LSF V Hotels,
- 118 (cent dix-huit) nouvelles parts sociales de classe M-2 et d'accepter le paiement d'une prime d'émission de EUR 96,76 (quatre-vingt-seize euros et soixante-seize cents) en relation avec l'Investissement Japan CFC,
- 22 (vingt-deux) nouvelles parts sociales de classe D-3 et d'accepter le paiement d'une prime d'émission de EUR 77,26 (soixante-dix-sept euros et vingt-six cents) en relation avec l'Investissement MHB Bank,
- 99 (quatre-vingt-dix-neuf) nouvelles parts sociales de classe H-3 et d'accepter le paiement d'une prime d'émission de EUR 40,03 (quarante euros et trois cents) en relation avec l'Investissement SC2005-2,
- 67 (soixante-sept) nouvelles parts sociales de classe CC-3 et d'accepter le paiement d'une prime d'émission de EUR 99,45 (quatre-vingt-dix-neuf euros et quarante-cinq cents) en relation avec l'Investissement SC2007.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales et le paiement des primes d'émission correspondantes.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales et des primes d'émissions correspondantes a été effectué le 23 septembre 2011 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et des primes d'émission correspondantes est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 59.201.500 (cinquante-neuf millions deux cent un mille cinq cents euros) au 23 septembre 2011.

Cinquième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 29 septembre 2011, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 110.000 (cent dix mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 59.201.500 (cinquante-neuf millions deux cent un mille cinq cents euros), représenté par 473.612 (quatre cent soixante-treize mille six cent douze) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes, à un montant de EUR 59.311.500 (cinquante-neuf millions trois cent onze mille cinq cents euros), représenté par 474.492 (quatre cent soixante-quatorze mille quatre cent quatre-vingt-douze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes;

b. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 68,21 (soixante-huit euros et vingt et un cents);
et

c. d'émettre 880 (huit cent quatre-vingt) nouvelles parts sociales de classe G-5 (les Nouvelles Parts Sociales de classe G-5), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros).

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe G-5 et le paiement de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe G-5 et de la prime d'émission a été effectué le 29 septembre 2011 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est soumise au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 59.311.500 (cinquante-neuf millions trois cent onze mille cinq cents euros) au 29 septembre 2011.

Sixième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 5 octobre 2011, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 168.375 (cent soixante-huit mille trois cent soixante-quinze euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 59.311.500 (cinquante-neuf millions trois cent onze mille cinq cents euros), représenté par 474.492 (quatre cent soixante-quatorze mille quatre cent quatre-vingt-douze) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes, à un montant de EUR 59.479.875 (cinquante-neuf millions quatre cent soixante-dix-neuf mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 475.839 (quatre cent soixante-quinze mille huit cent trente-neuf) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes;

b. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 96,45 (quatre-vingt-seize euros et quarante-cinq cents); et

c. d'émettre 1.347 (mille trois cent quarante-sept) nouvelles parts sociales de classe GG-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe GG-3), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros).

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe GG-3 et le paiement de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe GG-3 et de la prime d'émission a été effectué le 5 octobre 2011 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est soumise au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 59.479.875 (cinquante-neuf millions quatre cent soixante-dix-neuf mille huit cent soixante-quinze euros) au 5 octobre 2011.

Septième résolution

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 667.000 (six cent soixante-sept mille euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 59.479.875 (cinquante-neuf millions quatre cent soixante-dix-neuf mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 475.839 (quatre cent soixante-quinze mille huit cent trente-neuf) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes, à un montant de EUR 58.812.875 (cinquante-huit millions huit cent douze mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 470.503 (quatre cent soixante-dix mille cinq cent trois) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes, par:

a. l'annulation de 155 (cent cinquante-cinq) parts sociales ordinaires de classe C-1, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., et le remboursement à Lone Star Global Holdings, Ltd. d'un montant de EUR 19.375 (dix-neuf mille trois cent soixante-quinze euros);

b. l'annulation de 825 (huit cent vingt-cinq) parts sociales ordinaires de classe D-1, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., et le remboursement à Lone Star Global Holdings, Ltd. d'un montant de EUR 103.125 (cent-trois mille cent vingt-cinq euros);

c. l'annulation de 2.045 (deux mille quarante-cinq) parts sociales ordinaires de classe V-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., et le remboursement à Lone Star Global Holdings, Ltd. d'un montant de EUR 255.625 (deux cent cinquante-cinq mille six cent vingt-cinq euros);

d. l'annulation de 1.302 (mille trois cent deux) parts sociales ordinaires de classe GG-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., et le remboursement à Lone Star Global Holdings, Ltd. d'un montant de EUR 162.750 (cent soixante-deux mille sept cent cinquante euros);

e. l'annulation de 1.009 (mille neuf) parts sociales ordinaires de classe F-4, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., et le remboursement à Lone Star Global Holdings, Ltd. d'un montant de EUR 126.125 (cent vingt-six mille cent vingt-cinq euros).

Huitième résolution

A la suite des précédentes résolutions, les Associés de la Société décident de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 58.812.875 (cinquante-huit millions huit cent douze mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 470.503 (quatre cent soixante-dix mille cinq cent trois) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 6.235 parts sociales de classe A;
2. 610 parts sociales de classe B;
3. 5.416 parts sociales de classe C-1;
4. 698 parts sociales de classe D-1;

5. 1.515 parts sociales de classe E-1;
6. 549 parts sociales de classe F-1;
7. 461 parts sociales de classe H-1;
8. 690 parts sociales de classe I-1;
9. 545 parts sociales de classe J-1;
10. 8 parts sociales de classe K-1;
11. 9.985 parts sociales de classe A-2;
12. 1.271 parts sociales de classe B-2;
13. 7.987 parts sociales de classe C-2;
14. 5.109 parts sociales de classe E-2;
15. 53.423 parts sociales de classe H-2;
16. 3.417 parts sociales de classe J-2;
17. 2.195 parts sociales de classe K-2;
18. 692 parts sociales de classe L-2;
19. 15.820 parts sociales de classe M-2;
20. 2.530 parts sociales de classe P-2;
21. 1.633 parts sociales de classe Q-2;
22. 1.101 parts sociales de classe R-2;
23. 437 parts sociales de classe S-2;
24. 568 parts sociales de classe T-2;
25. 11.123 parts sociales de classe U-2;
26. 12.590 parts sociales de classe V-2;
27. 3.584 parts sociales de classe W-2;
28. 5.442 parts sociales de classe X-2;
29. 1.431 parts sociales de classe Y-2;
30. 598 parts sociales de classe Z-2;
31. 509 parts sociales de classe AA-2;
32. 1 part sociale de classe BB-2;
33. 358 parts sociales de classe CC-2;
34. 12 parts sociales de classe DD-2;
35. 12 parts sociales de classe FF-2;
36. 189 parts sociales de classe GG-2;
37. 1.707 parts sociales de classe HH-2;
38. 1.050 parts sociales de classe A-3;
39. 7.946 parts sociales de classe D-3;
40. 481 parts sociales de classe F-3;
41. 5.794 parts sociales de classe H-3;
42. 11.615 parts sociales de classe I-3;
43. 738 parts sociales de classe K-3;
44. 468 parts sociales de classe L-3;
45. 9.717 parts sociales de classe M-3;
46. 216 parts sociales de classe N-3;
47. 2.731 parts sociales de classe O-3;
48. 47.852 parts sociales de classe Q-3;
49. 3.552 parts sociales de classe T-3;
50. 12.113 parts sociales de classe U-3;
51. 3.650 parts sociales de classe V-3;
52. 502 parts sociales de classe W-3;
53. 5.528 parts sociales de classe X-3;
54. 440 parts sociales de classe Y-3;
55. 416 parts sociales de classe AA-3;
56. 38 parts sociales de classe BB-3;
57. 9.398 parts sociales de classe CC-3;

58. 221 parts sociales de classe DD-3;
59. 50 parts sociales de classe EE-3;
60. 13 parts sociales de classe FF-3;
61. 17.532 parts sociales de classe GG-3;
62. 23.559 parts sociales de classe HH-3;
63. 378 parts sociales de classe II-3;
64. 11.812 parts sociales de classe JJ-3;
65. 161 parts sociale de classe KK-3;
66. 1.300 parts sociales de classe LL-3;
67. 27.632 parts sociales de classe A-4;
68. 18.535 parts sociales de classe B-4;
69. 9.655 parts sociales de classe C-4;
70. 21.706 parts sociales de classe D-4;
71. 1.317 parts sociales de classe E-4;
72. 4.265 parts sociales de classe F-4;
73. 7.398 parts sociales de classe G-4;
74. 4.377 parts sociales de classe A-5;
75. 1.767 parts sociales de classe B-5;
76. 2.457 parts sociales de classe C-5;
77. 2.992 parts sociales de classe D-5;
78. 2 parts sociales de classe E-5;
79. 2 parts sociales de classe F-5;
80. 1.330 parts sociales de classe G-5;
81. 10.385 parts sociales de classe H-5;
82. 613 parts sociales de classe I-5;
83. 16.308 parts sociales de classe A-6;
84. 39 parts sociales de classe B-6; et
85. 1 part sociale de classe A-7.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 octobre 2011. LAC/2011/45142. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur p.d. (signé): Tom Benning.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2011.

Référence de publication: 2011142722/679.

(110165634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2011.

3P (L) Fund, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 134.768.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 octobre 2011

L'Assemblée Générale a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises agréé, PricewaterhouseCoopers S.à r.l., pour un nouveau terme d'un an.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 octobre 2011.

Référence de publication: 2011147653/13.

(110171664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Alex Andersen Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7333 Steinsel, 50, rue des Prés, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 35.087.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147717/10.

(110171707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Alex Andersen Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7333 Steinsel, 50, rue des Prés, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 35.087.

Auszug aus den Beschlüsse der Ordentlichen Generalversammlung Welche Außerordentlich am 7. Juli 2011 Abgehalten Wurde

Zum Mitglied des Verwaltungsrates wird Herr Tommy ANDERSEN, geboren am 21. Mai 1974 in Bogense, Denmark, wohnhaft in Franktoftegyden 10, 5450 Otterup, Denmark gewählt

Sein Mandat endet mit der ordentlichen Generalversammlung die über das Geschäftsjahr 2012 zu beschliessen hat.

Luxemburg, den 21 Oktober 2011.

Für die Richtigkeit des Auszugs

Unterschrift

Référence de publication: 2011147716/14.

(110171648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Algave S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 52, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 136.078.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Bertrange, le 26.10.2011.

Signature.

Référence de publication: 2011147718/10.

(110171114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Arpeggio (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 154.980.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CODEJA s.à.r.l.

Rue Michel Rodange 18-20

L-2430 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011147719/13.

(110171589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Alissia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 156.552.

Le bilan au 31.12.2010 et les documents y annexés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25/10/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011147721/11.

(110171113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

ASO Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 119.761.

Le bilan au 30 juin 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour ASO LUX S.à. r.l.

Northern Trust Luxembourg Management Company S.A.

Steve David / Olivier Noel

Managing Director / Vice President - Transfer Agency

Référence de publication: 2011147723/14.

(110171646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

ASO Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 154.631.

Le bilan au 30 juin 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour ASO LUX 2 S.à. r.l.

Northern Trust Luxembourg Management Company S.A.

Steve David / Olivier Noel

Managing Director / Vice President - Transfer Agency

Référence de publication: 2011147725/14.

(110171645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Newalta Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 164.043.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the fifteen day of September.

Before Maître Roger Arrensdorff, notary residing in Mondorf les Bains, Grand Duchy of Luxembourg to whom remains the present deed.

THERE APPEARED:

1581759 Alberta Ltd., a company incorporated and organized under the laws of Canada, having its registered office at 4500, 855 – 2nd Street SW, Calgary, Alberta T2P 4K7, registered with the Alberta Registrar of Corporations under the corporate access number 2015817592, acting through its Luxembourg branch, 1581759 Alberta Ltd., Luxembourg Branch, having its registered office in L-5884 Hesperange, 300C route de Thionville, in course of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register (hereafter referred to as the "Shareholder");

represented by Me Sophie Brisson, Avocat, residing in Luxembourg,

by virtue of proxy given under private seal on September 15, 2011.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, acting in the here above stated capacity, has drawn up the following articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée).

Title I. Name - Duration - Registered office - Object

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée), under the name of "Newalta Luxembourg Sàrl", governed by the present articles of association and the laws of Luxembourg pertaining to such an entity (hereinafter the "Corporation"), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law").

Art. 2. Object.

2.1 The object of the Corporation is the acquisition, the management, the enhancement and disposal of participations, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever. The Corporation may also pursue marketing and selling activities directly or through branches established abroad and/or offices located abroad. The Corporation may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

2.2 The Corporation may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Corporation may also contract loans and grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation or to any other companies of the group. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Corporation may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some of its assets. The Corporation may hold interests in partnerships. It may also acquire, enhance, licence and sub-licence and dispose of patents, licences, and all other intangible property, as well as rights deriving therefrom or supplementing them. In addition, the Corporation may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in Luxembourg or abroad, and may lease or dispose of moveable property.

2.3 In general, the Corporation may carry out all commercial and financial operations, whether in the area of securities or of real estate, likely to enhance or to supplement the above-mentioned purpose.

Art. 3. Duration.

3.1 The Corporation is established for an unlimited duration.

3.2 The Corporation may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of the Shareholder(s) adopted in the manner required for the amendment of these articles.

3.3 The life of the Corporation does not come to an end by the incapacity, bankruptcy, insolvency of or any other similar event affecting, one or several shareholders.

Art. 4. Registered office.

4.1 The registered office is established in the city of Luxembourg. The registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by decision of the board of managers of the Corporation. It may further be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of the Shareholder(s) adopted in the manner required for the amendment of these articles of association.

4.2 The Corporation may establish offices and branches, either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by decision of the board of managers.

4.3 In the event that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Corporation at its registered office or with the ease of communications with such office, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures will have no effect on the nationality of the Corporation, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg corporation.

Title II. Capital - Shares

Art. 5. Capital - Shares.

5.1 The Corporation's share capital is set at thirty thousand US Dollars (USD 30,000.-) divided into thirty thousand (30,000) ordinary shares (hereinafter the "Ordinary Shares"). The Corporation may in addition to the Ordinary Shares issue from time to time class A Mandatory Redeemable Preferred Shares (the "Class A MRPS"), class B Mandatory Redeemable Preferred Shares (the "Class B MRPS"), class C Mandatory Redeemable Preferred Shares (the "Class C MRPS"), class D Mandatory Redeemable Preferred Shares (the "Class D MRPS"), class E Mandatory Redeemable Preferred Shares (the "Class E MRPS"), class F Mandatory Redeemable Preferred Shares (the "Class F MRPS"), class G Mandatory Redeemable Preferred Shares (the "Class G MRPS"), class H Mandatory Redeemable Preferred Shares (the "Class H MRPS"), class I Mandatory Redeemable Preferred Shares (the "Class I MRPS"), class J Mandatory Redeemable Preferred

Shares (the "Class J MRPS") (the Class A MRPS, the Class B MRPS, the Class C MRPS, the Class D MRPS, the Class E MRPS, the Class F MRPS, the Class G MRPS, the Class H MRPS, the Class I MRPS and the Class J MRPS) are each hereinafter referred to as a "Class of MRPS"; while they are all hereinafter collectively referred to as "MRPS"; the MRPS and the Ordinary Shares are hereinafter referred to individually as a "Share" and collectively as the "Shares".

5.2 All the Shares are issued with no mention of face value. The respective rights and obligations attached to each class of Shares are set forth below. All Shares will be issued in registered form and vested with voting rights regardless of their nature and class to which they belong.

5.3 All the Shares are fully paid up.

5.4 In addition to the contributions to the Corporation in the form of corporate capital as set forth in the above section 5.1, the Shareholder(s) may subscribe to additional Shares by payments made to the corporate capital and, as the case may be, also through payments made to the share premium account attached to the newly issued shares.

5.5 The holder of the Ordinary Shares will be exclusively entitled to any and all rights attached to the share premium (if any) paid for the subscription of Ordinary Shares. The holder of a particular Class of MRPS will be exclusively entitled to any and all rights attached to the share premium (if any) paid for the subscription of that Class of MRPS.

5.6 Share premium paid on Ordinary Shares or MRPS shall be booked in specific share premium accounts, as follows:

- any share premium paid on Ordinary Shares shall be booked in an ordinary shares' share premium account (hereinafter referred to as the "Ordinary Shares' Share Premium Account") and such share premium shall remain attached to the Ordinary Shares upon which the share premium was paid;

- any share premium paid on Class of MRPS shall be booked in the relevant Class of MRPS' share premium account and such share premium shall remain attached to that Class of MRPS upon which the share premium was paid;

5.7 All MRPS are issued in the form of redeemable shares within the meaning of Article 49-8 of the Law. Without prejudice to the conditions set forth in Article 49-8 of the Law (including, without limitation, the fact that the redemption of the MRPS can only be made by means of sums available for distribution pursuant to Article 72-1 of the Law (distributable funds, inclusive of the extraordinary reserve established with funds received by the Corporation as a share premium) or proceeds of a new issue made for the redemption purpose), MRPS will be redeemed pursuant to the following terms and conditions:

- (i) in any circumstances whatsoever, the Corporation shall redeem all of the Shares of a Class of MRPS then in issue upon expiry of a thirteen (13) years period from the date on which the relevant Class of MRPS is issued (the "Final Mandatory Redemption Date");

- (ii) notwithstanding the Final Mandatory Redemption Date and at any time before such date, the holder of a Class of MRPS is entitled to request (in one or several occasions) in writing the Corporation to redeem all or part of its Shares in this Class of MRPS; and

- (iii) the redemption price of each Share in a Class of MRPS whether redeemed at the Corporation's request or at the holder's will be equal to the face value of the redeemed MRPS, increased by the share premium (if any) attached to the relevant Class of MRPS and that is attributable to the MRPS so redeemed. Redeemed MRPS will be cancelled forthwith after redemption.

5.8 All MRPS are issued in the form of convertible Shares either into Ordinary Shares or into any other Class of MRPS. MRPS may be converted pursuant to the following terms and conditions:

- (i) notwithstanding the Final Mandatory Redemption Date, the holder of MRPS may at any time before such date request (in one or several occasions) in writing to convert either into Ordinary Shares or into any other Class of MRPS all or part of the MRPS;

- (ii) the conversion price of the MRPS to be converted will be equal to the face value of such MRPS increased by the share premium (if any) attached to the relevant Class of MRPS to which the MRPS belongs and that is attributable to the MRPS being converted and which is not returned to the holder as partial consideration for the conversion (the "Conversion Price");

- (iii) the number of Ordinary Shares to be issued upon such conversion of MRPS into Ordinary Shares will be equal to the Conversion Price divided by the estimated fair market value, as reasonably determined by the board of managers of the Corporation, of an Ordinary Share on the conversion date;

- (iv) the number of MRPS to be issued upon such conversion of MRPS into any other Class of MRPS will, to the extent that such other Class of MRPS has issued and outstanding Shares immediately preceding the conversion time, be equal to the Conversion Price divided by the estimated fair market value, as reasonably determined by the board of managers of the Corporation, of a Share of the other Class of the MRPS on the conversion date. In any other case, each MRPS to be converted shall be converted into one Share of the other Class of MRPS.

- (v) no decimal of Shares will be available on conversion. The board of managers of the Corporation may (in the case of decimals) either round up or round down to the closest appropriate number of Shares; and

- (vi) the share premium (if any) attached to the converted Class of MRPS and that is attributable to the MRPS so converted, will, except to the extent that the MRPS' holder requests to have all or a portion of such share premium returned to the holder as partial consideration for the conversion of MRPS, be allocated to the share premium of the Ordinary Shares or to the share premium of the relevant Class.

Converted MRPS will be cancelled forthwith after redemption.

5.9 The holder of Ordinary Shares will be entitled to dividend payments provided that and to the extent that the Corporation has sufficient assets available, after each dividend payment is made, to redeem the MRPS then in issue (including any attached share premium). In any circumstances whatsoever, the holder of MRPS will not be entitled to dividend payments. In case of dissolution of the Corporation, the holder of MRPS will rank junior to all debts incurred by the Corporation but will rank senior to the holder of Ordinary Shares as set forth in article 18 below.

Art. 6. Increase and Reduction of capital. The corporate capital of the Corporation may be increased or reduced in one or several times, by a resolution of the general meeting of the Shareholder(s), adopted in the manner required for the amendment of these articles of association.

Art. 7. Transfer of shares.

7.1 The Shares are freely transferable to non-members under the condition that the Corporation remains wholly held by a single member. These articles of association will have to be amended in case the Corporation would cease to be organized as a single member corporation.

7.2 The transfer of Shares will only be binding upon the Corporation or third parties following a notification to, or acceptance by the Corporation as provided in article 1690 of the civil code.

7.3 The Corporation may purchase its own Shares.

Art. 8. Form of shares – Shareholder’s register.

8.1 Shares are issued in registered form only.

8.2 A shareholders’ register will be kept at the registered office of the Corporation in accordance with the provisions of the Law and may be examined by the shareholder(s) if it requires doing so.

8.3 The ownership of Shares will be evidenced by the due registration in the shareholders’ register of the Corporation.

Title III. Administration - Management - Representation

Art. 9. Board of managers.

9.1 The Corporation shall be managed by a board of managers composed, at least, of three (3) managers, who do not need to be members and who will be appointed pursuant to a resolution of the Shareholder(s). The board of managers shall be composed of two (2) classes of managers (A and B) as follows: Class A shall be composed of two (2) managers at least and Class B shall be composed of one (1) manager at least.

9.2 The managers are appointed and removed ad nutum pursuant to a decision of the general meeting of the Shareholder(s), which determines their powers, compensation and duration of their mandates reserved the faculty attributed to the board of managers to proceed by way of cooptation in order to replace resigning or deceased board members. The managers shall hold office until their successors are appointed.

Art. 10. Power of the board of managers.

10.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present articles of association to the general meeting of the Shareholder(s) fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Corporation object.

10.2 To the extent permitted by the Law, the board of managers may sub-delegate powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The board of managers will determine the agent’s responsibilities and remunerations (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

10.3 The agent so appointed shall in any case be revocable ad nutum.

Art. 11. Procedure.

11.1 The board of managers shall meet in Luxembourg as often as the Corporation’s interest so requires or upon call of any manager. The board of managers shall meet at least annually in Luxembourg. The board of managers may choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the members.

11.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least two (2) working days in advance of the hour set for such a meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by cable, telegram or telefax, or by email of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers. No such notice is required if all the managers of the Corporation are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have full knowledge of the agenda of the meeting.

11.3 Any manager may exceptionally act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram or telefax, or by email another manager as his proxy. In case there is only one manager physically present at the board meeting, this manager is allowed to appoint a secretary, who needs not to be manager, in order to assist him by holding the board meeting. Votes may also be cast in writing or by cable, telegram or telefax, or by email.

11.4 Any manager having an interest in a transaction submitted for approval to the board of managers conflicting with that of the Corporation, shall be obliged to advise the board thereof and to cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the managers may have had an interest conflicting with that of the Corporation.

11.5 The board of managers can validly deliberate and act only if the majority of the managers of each class of managers are present or represented. Decisions shall be taken by a majority vote composed at least by one vote of each class of managers present or represented at such meeting.

11.6 Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions voted at the managers' meetings. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or telefax.

11.7 The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the chairman pro tempore, by the secretary or by two managers.

Art. 12. Representation. The Corporation shall be bound by the joint signature of one Class A manager and one Class B manager in any case and for any amount or by the sole or joint signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the board of managers.

Art. 13. Liability of the managers. In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible for the obligations of the Corporation. As agents of the Corporation, they are responsible for the correct performance of their duties.

Title IV. Resolutions of the general meeting of the shareholder(s)

Art. 14. Powers and Voting rights.

14.1 Any regularly constituted meeting of Shareholder(s) of the Corporation, shall have the power to ratify all acts relating to the operations of the Corporation.

14.2 Except as otherwise required by the Law, resolutions at a meeting of Shareholder(s) duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

14.3 The corporate capital and other provisions of these articles of incorporation may, at any time, be changed by the general meeting of the Shareholder(s). The general meeting of the Shareholder(s) may change the nationality of the Corporation.

14.4 Each Share entitles its holder to one vote in ordinary and extraordinary general meetings of the Shareholder(s).

14.5 The Corporation will recognize only one holder per Share.

14.6 The Shareholder(s) exercise(s) all the powers of the general meeting of the Shareholder(s) pursuant to the Law.

14.7 The decisions of the general meeting of the Shareholder(s) are recorded in minutes or drawn-up in writing.

14.8 Also, contracts entered into between the Shareholder(s) and the Corporation represented by the Shareholder(s) are recorded on minutes or drawn-up in writing. Nevertheless, this latter provision is not applicable to current operations entered into under normal conditions.

Art. 15. Annual general meeting. An annual general meeting of the Shareholder(s) approving the annual accounts shall be held annually within six months after the close of the accounting year at the registered office of the Corporation or at such other place as may be specified in the notice of the meeting.

Art. 16. Accounting year. The accounting year of the Corporation shall begin on the first of January of each year and shall terminate on the thirty-first of December, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the Corporation and shall terminate on the thirty-first of December of the year two thousand and eleven.

Art. 17. Annual accounts and Allocation of profits.

17.1 The annual accounts are drawn up in USD, which is the functional currency of the Corporation, by the board of managers of the Corporation as at the end of each accounting year and will be at the disposal of the Shareholder(s) at the registered office of the Corporation.

17.2 Out of the annual net profits of the Corporation, five per cent (5%) shall be placed into the legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Corporation. The general meeting of the Shareholder(s), upon recommendation of the board of managers, will determine how the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the board of managers of the Corporation,
2. These accounts show a profit including profits carried forward,

3. The decision to pay interim dividends is taken by a resolution of either the board of managers or the Shareholder(s), and

4. The payment is made once the Corporation has obtained the assurance that the rights of the significant creditors of the Corporation are not threatened.

Title V. Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution - Liquidation.

18.1 The dissolution of the Corporation can only be decided by the Shareholder(s) under the voting conditions of article 199 of the Law for the amendment of articles of incorporation and under the cumulative condition that a positive vote of the Ordinary Shares and a positive vote of the MRPS have been given for each class of Shares according to the voting conditions of the above-mentioned article 199 of the Law.

18.2 In the event of dissolution of the Corporation, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the general meeting of the Shareholder(s) effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

18.3 The power to amend these articles of association, if so justified by the needs of the liquidation, remains with the general meeting of the Shareholder(s).

18.4 The power of the board of managers of the Corporation will end upon the appointment of the liquidator(s). After the payment of all debts and liabilities of the Corporation or deposit of any funds to that effect, the remaining available amount will be paid first in priority to the holder of MRPS according to the face value of such Shares and the share premium if any attached to each MRPS. Holder of Ordinary Shares will then be entitled to the remaining available amount (if any) on a pro rata basis (according to the number of Ordinary Shares held in the Corporation's capital by the holder of such Shares).

Art. 19. General provision. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law.

Subscription - Payment

The articles of association of the Corporation having thus been drawn up by the appearing party, the said party, represented as stated here above, declares to subscribe for thirty thousand (30,000) Ordinary Shares and to have fully paid up in cash these shares for an amount of thirty thousand US Dollars (USD 30,000.-).

Proof of such payment has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the Law have been observed.

Statement

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 183 of the Law and expressly states that they have been fulfilled.

Estimate of costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Corporation as a result of its formation are estimated at approximately one thousand thirty euro (EUR 1,030.-).

Resolution of the sole shareholder

The prenamed sole shareholder, representing the entire subscribed capital, has immediately taken the following resolutions:

1. The registered office of the Corporation is set in L-2132 Luxembourg, 18 avenue Marie-Thérèse.
2. The number of Class A managers is fixed at two (2). The following persons are appointed as Class A managers:
 - Mr. Emmanuel Réveillaud, born on October 10, 1971 in La Rochelle (France), residing professionally in L-2132 Luxembourg, 20 avenue Marie-Thérèse.
 - Mrs. Céline Bour born on May 27, 1971 in Thionville (France), residing professionally in L-2132 Luxembourg, 20 avenue Marie-Thérèse.
3. The number of Class B manager is fixed at one (1). The following person is appointed Class B manager:
 - Mr. Michael Borys born on October 14, 1962 in Montréal (Canada), residing professionally at 211 – 11th Avenue SW, Calgary, Alberta T2R 0C6 (Canada).
4. The managers shall be appointed for an unlimited period which shall end either by their resignation or their revocation by the general meeting of the Shareholder(s).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le quinze septembre.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché du Luxembourg, lequel restera dépositaire du présent acte,

A comparu:

1581759 Alberta Ltd., une société constituée et établie sous le droit du Canada, ayant son siège social au 4500, 855 – 2nd Street SW, Calgary, Alberta T2P 4K7, inscrite au Alberta Registrar of Corporations sous le numéro d'accès 2015817592, agissant par l'intermédiaire de sa succursale luxembourgeoise, 1581759 Alberta Ltd., Luxembourg Branch, ayant son siège social à L-5884 Hesperange, 300C route de Thionville, et dont l'inscription au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg est en cours (ci-après «l'Associé»);

ici représentée par Maître Sophie Brisson, Avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 septembre 2011,

laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte de la comparante et par le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant ès-qualités, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée.

Titre I^{er} . Nom - Durée - Siège social - Objet

Art. 1^{er} . Nom. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Newalta Luxembourg Sàrl", (ci-après la «Société»), qui sera régie par les présents statuts et les lois luxembourgeoises relatives à une telle entité, et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»).

Art. 2. Objet.

2.1 La Société a pour objet l'acquisition, la gestion, le développement et la cession de participations à Luxembourg ou à l'étranger; sous quelque forme que ce soit. La Société pourra également poursuivre des activités de marketing et de vente directement ou par l'intermédiaire de succursales situées à l'étranger et/ou de bureaux situés à l'étranger. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, échange ou de toute manière toutes sortes d'actions cotées, actions simples et d'autres titres participatifs, bonds, obligations, certificats de dépôt ou d'autres instruments de crédit et plus généralement tous titres et instruments financiers émis par des entités privées ou publiques.

2.2 La Société pourra emprunter sous toutes les formes, sauf par voie d'émission publique. Elle pourra émettre par voie d'émission privée seulement, effets, obligations et titres de créances et tout autre type de dette et/ou de titre de participation. La Société pourra aussi faire des prêts et accorder toute sorte de support, prêts, avances et garanties à d'autres sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, ainsi qu'à toutes autres sociétés du groupe. Elle pourra aussi donner des garanties et accorder des garanties à l'égard de tiers pour garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, de sociétés affiliées ou toutes autres sociétés. La Société pourra de plus gager, transférer, grever ou créer d'autres types de garanties sur une partie de ses actifs. La Société pourra détenir des participations dans des associations. Elle pourra également acquérir, développer et céder des brevets, licences ou tout autre bien matériel, ainsi que les droits en dérivant ou les complétant. De plus, la Société pourra acquérir, gérer, développer et céder des propriétés immobilières situées au Luxembourg ou à l'étranger, et elle pourra louer ou disposer de bien meuble.

2.3 De manière générale, la Société pourra procéder à toutes opérations commerciales et financières dans les domaines de l'acquisition de titres ou de biens immobiliers, qui sont de nature à développer et compléter l'objet social ci-dessus.

Art. 3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 La Société pourra être dissoute à tout moment par une décision de l'assemblée générale de(s) l'Associé(s) adoptée dans les conditions requises pour modifier les présents statuts.

3.3 L'existence de la Société ne prend pas fin par l'incapacité, la banqueroute, l'insolvabilité ou tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré dans la ville de Luxembourg par décision du conseil de gérance. Il pourra également être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale de l'(des)Associé(s) délibérant comme en matière de modification des statuts.

4.2 La Société pourra établir des bureaux et des succursales tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil de gérance.

4.3 Dans l'hypothèse d'évènements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra être procédé au transfert provisoire du siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert du siège social statutaire, restera luxembourgeoise.

Titre II. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à trente mille dollars américains (USD 30,000.-) représenté par trente mille (30,000) parts ordinaires (ci-après les «Parts Ordinaires»). La Société peut également émettre en plus des Parts Ordinaires des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie A (ci-après les «PPOR de catégorie A»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie B (ci-après les «PPOR de catégorie B»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie C (ci-après les «PPOR de catégorie C»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie D (ci-après les «PPOR de catégorie D»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie E (ci-après les «PPOR de catégorie E»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie F (ci-après les «PPOR de catégorie F»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie G (ci-après les «PPOR de catégorie G»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie H (ci-après les «PPOR de catégorie H»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie I (ci-après les «PPOR de catégorie I»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie J (ci-après les «PPOR de catégorie J»), (les PPOR de catégorie A, les PPOR de catégorie B, les PPOR de catégorie C, les PPOR de catégorie D, les PPOR de catégorie E, les PPOR de catégorie F, les PPOR de catégorie G, les PPOR de catégorie H, les PPOR de catégorie I et les PPOR de catégorie J) sont ci-après individuellement désignées comme une «Catégorie de PPOR» et collectivement comme les «PPOR»; les PPOR et les Parts Ordinaires sont ci-après individuellement désignées comme une «Part» et collectivement comme les «Parts».

5.2 Les Parts sont émises sans désignation de valeur nominale. Les obligations et droits respectifs attachés à chaque catégorie de Parts sont déterminés ci-dessous. Toutes les Parts sont émises sous la forme nominative et assorties de droits de vote quelque soit leur nature et la catégorie à laquelle elles appartiennent.

5.3 Toutes les Parts ont été entièrement libérées.

5.4 En plus des apports faits à la Société sous forme de capital social tel que décrit à l'article 5.1, l'(es) associé(s) peu (ven)t souscrire à des Parts additionnelles par paiement au capital social et le cas échéant également par paiement fait au compte prime d'émission lié aux parts nouvellement émises.

5.5 Le détenteur de Parts Ordinaires bénéficiera exclusivement de tous les droits attachés à la prime d'émission (le cas échéant) payée lors de la souscription des Parts Ordinaires. Le détenteur d'une Catégorie de PPOR particulière bénéficiera exclusivement de tous les droits attachés à la prime d'émission (le cas échéant) payée lors de la souscription de cette Catégorie de PPOR.

5.6 La prime d'émission payée pour des Parts Ordinaires ou des PPOR devra être comptabilisée dans des comptes prime d'émission distincts, comme suit:

- toute prime d'émission payée pour des Parts Ordinaires devra être comptabilisée dans un compte prime d'émission des parts sociales ordinaires (le «Compte Prime d'Émission Parts Ordinaires») et restera attachée aux Parts Ordinaires pour lesquelles la prime d'émission a été payée; et

- toute prime d'émission payée pour une catégorie des PPOR devra être comptabilisée dans un compte prime d'émission PPORs y afférent (le «Compte Prime d'Émission Parts Privilégiées Obligatoirement Rachetables») et restera attachée aux PPOR pour lesquelles la prime d'émission a été payée;

5.7 Toutes les PPOR sont émises sous la forme de parts rachetables au sens de l'Article 49-8 de la Loi. Sans préjudice des conditions requises à l'Article 49-8 de la Loi (en ce compris, notamment, le fait que le rachat des PPOR peut uniquement être effectué au moyen de sommes disponibles à la distribution conformément à l'Article 72-1 de la Loi (fonds distribuables, y compris toute réserve extraordinaire constituée par des fonds reçus par la Société à titre de prime d'émission) ou bénéfiques issus d'une nouvelle émission à laquelle il est procédé à des fins de rachat), les PPOR seront rachetées conformément aux conditions et modalités suivantes:

- (i) en toutes circonstances, la Société rachètera toutes les Parts d'une Catégorie de PPOR alors émises à l'expiration d'un délai de treize (13) ans à compter de la date à laquelle cette catégorie de PPOR a été émise (la «Date Finale de Rachat Obligatoire»);

- (ii) nonobstant la Date Finale de Rachat Obligatoire, et à tout moment avant cette date, le détenteur d'une catégorie de PPOR peut demander (en une ou plusieurs fois) par écrit à la Société le rachat de certaines ou de toutes ses Parts détenues dans cette catégorie de PPOR; et

- (iii) le prix de rachat de chaque Part dans une Catégorie de PPOR, que le rachat se fasse à l'initiative de la Société ou du détenteur sera égal à la valeur nominale des PPOR rachetées majoré par la prime d'émission (le cas échéant) attachée à cette catégorie de PPOR et qui est attribuable aux PPOR ainsi rachetées.

Les PPOR seront annulées immédiatement à l'issue de leur rachat.

5.8 Toutes les PPOR sont émises sous la forme de Parts convertibles en Parts Ordinaires ou en toute autre catégorie de PPOR. Les PPOR seront converties conformément aux conditions et modalités suivantes:

(i) nonobstant la Date Finale de Rachat Obligatoire, le détenteur de PPOR peut à tout moment avant cette date, demander (en une ou plusieurs fois) par écrit la conversion de certaines ou de toutes les PPOR en Parts Ordinaires ou en toute autre Catégorie de PPOR;

(ii) le prix de conversion des PPOR à convertir sera égal à la valeur nominale de PPOR convertis majoré par la prime d'émission (le cas échéant) attachée à cette catégorie de PPOR et qui est attribuable aux PPOR ainsi convertis et lequel n'est pas retourné au détenteur comme un prix partiel suite à la conversion (le «Prix de Conversion»);

(iii) le nombre de Parts Ordinaires qui devront être émises en contrepartie de la conversion des PPOR en Parts Ordinaires sera égal au Prix de Conversion divisé par une valeur marchande de la Part Ordinaire le jour de la conversion, telle que raisonnablement déterminée par le conseil de gérance de la Société;

(iv) le nombre de PPOR à émettre suite à la conversion de PPOR en toute autre Catégorie de PPOR, dans la limite ou une telle Catégorie de PPOR a émis et circulé des Parts immédiatement avant la conversion, sera égal au Prix de Conversion divisé par la juste valeur marchande, comme raisonnablement déterminée par le conseil de gérance de la Société, d'une Part d'une autre Catégorie de PPOR au jour de la conversion. Dans tout autre cas, chaque PPOR convertible devra être converti en une Part d'une autre Catégorie de PPOR.

(v) aucune fraction de Parts ne sera possible. Le conseil de gérance de la Société pourra (en cas de fraction) soit arrondir à la valeur supérieure ou inférieure au plus près du nombre de Parts appropriées; et

(vi) la prime d'émission (le cas échéant) attachée à une Catégorie de PPOR convertis et attribuée aux PPOR ainsi convertis, sera, sauf si le détenteur des PPOR exige d'obtenir l'ensemble ou une partie de la prime d'émission à titre de paiement partiel du prix suite à la conversion des PPOR, allouée à la prime d'émission liée aux Parts Ordinaires ou à la prime d'émission de la Catégorie y afférente.

Les PPOR ainsi convertis seront annulées immédiatement à l'issue de leur rachat.

5.9 Le détenteur de Parts Ordinaires aura droit à un paiement de dividendes à condition que la Société dispose de l'actif suffisant pour qu'à l'issue de chaque paiement de dividendes elle puisse procéder au rachat des PPOR (incluant le cas échéant toute prime d'émission). En toutes circonstances, le détenteur de PPOR n'aura droit à aucun paiement de dividendes. En cas de dissolution de la Société, le détenteur de PPOR sera subordonné aux dettes encourus par la Société mais sera prioritaire par rapport au détenteur de Parts Ordinaires tel que défini à l'article 18 ci-dessous.

Art. 6. Augmentation et Réduction du capital. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par décision de l'assemblée générale de l'(des) Associé(s) prise dans les conditions prévues pour la modification des présents statuts.

Art. 7. Transfert des parts.

7.1 Les Parts sont librement cessibles à des tiers à condition que la Société conserve la forme d'une société unipersonnelle. Les présents statuts devront être modifiés dans l'hypothèse où la Société cesserait d'être organisée comme une société unipersonnelle.

7.2 Le transfert de Parts ne sera opposable à la Société ou aux tiers que suite à la notification à la Société ou l'acceptation par la Société telles que prévue par l'article 1690 du code civil.

7.3 La société pourra acquérir ses propres Parts sociales.

Art. 8. Forme des parts sociales - Registre des associés.

8.1 Les Parts sont émises uniquement sous forme nominative.

8.2 Un registre d'associé sera tenu au siège social de la Société conformément à la Loi et pourra être examiné par l'(es) associé(s) s'il en fait (font) la demande.

8.3 La propriété des Parts résultera de l'inscription dans le registre d'associé(s) de la Société.

Titre III. Administration - Gérance - Représentation

Art. 9. Conseil de gérance.

9.1 La Société est gérée par un conseil de gérance, composé, au moins, de trois (3) gérants, qui n'ont pas besoin d'être des associés et qui seront nommés par résolution de l'assemblée générale de l'(des) Associé(s). Le conseil de gérance est composé de deux (2) catégories de gérants (A et B) comme suit: la catégorie A devra être composée de deux (2) gérants au moins et la catégorie B devra être composée de un (1) gérant au moins.

9.2 Les gérants sont nommés et révoqués ad nutum par une décision de l'assemblée générale de l'(des) Associé(s), qui détermine également leurs pouvoirs, rémunération ainsi que la durée de leur mandat, sous réserve du pouvoir accordé au conseil de gérance de procéder au remplacement des gérants démissionnaires ou décédés par voie de cooptation. Les gérants sont maintenus en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés.

Art. 10. Pouvoirs du conseil de gérance.

10.1 Tous les pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à la décision de l'assemblée générale de l'(des) Associé(s), relèvent de la compétence du conseil de gérance, qui est investi des pouvoirs les plus larges pour passer tous actes et effectuer les opérations conformément à l'objet social de la Société.

10.2 Dans les limites permises par la Loi, le conseil de gérance est autorisé à déléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc. Le conseil de gérance déterminera les responsabilités et la rémunération (si c'est le cas), la durée de la représentation et toute autre condition appropriée de la fonction d'agent.

10.3 L'agent nommé sera dans tous les cas révocable ad nutum.

Art. 11. Procédure.

11.1 Le conseil de gérance se réunira à Luxembourg aussi souvent que l'intérêt de la Société le requière ou sur convocation par un gérant.

Le conseil de gérance se réunira au moins une fois par an à Luxembourg. Le conseil de gérance pourra choisir en son sein un président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des minutes des réunions du conseil de gérance et des assemblées générales de l'(des) Associé(s).

11.2 Tout gérant doit être convoqué par une convocation écrite au moins deux (2) jours ouvrables avant la tenue du conseil de gérance, à moins qu'un délai de convocation plus bref ne soit imposé par le caractère d'urgence des affaires en cause, lequel sera dans ce cas décrit dans la convocation. Il peut être passé outre cette convocation avec l'accord écrit, par câble, par télégramme, par télécopie ou par e-mail de chaque gérant. Aucune convocation spéciale n'est requise pour les réunions se tenant à une date, à une heure et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement prise par le conseil de gérance. Une telle convocation n'est pas requise si tous les gérants sont présents ou représentés lors de la réunion et qu'ils constatent qu'ils ont été bien informés et qu'ils ont pleine connaissance de l'ordre du jour de la réunion.

11.3 Tout gérant pourra exceptionnellement assister à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, par télégramme ou par télécopie ou par e-mail un autre gérant. Pour le cas où un seul gérant serait physiquement présent à une réunion du conseil de gérance, ce gérant est autorisé à nommer un secrétaire, qui peut ne pas être un gérant, pour l'assister dans la tenue de la réunion du conseil de gérance. Les votes peuvent également être exprimés par écrit, par câble, télégramme, télécopie ou par e-mail.

11.4 Le gérant qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du conseil de gérance, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Il est spécialement rendu compte, à la première assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, des opérations dans lesquelles un des gérants aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

11.5 Le conseil de gérance ne peut valablement délibérer que si la majorité des gérants de chaque catégorie sont présents ou représentés. Les décisions seront prises à la majorité des votes des gérants présents ou représentés comprenant au moins un gérant de chaque catégorie.

11.6 Les résolutions écrites, approuvées et signées par tous les gérants ont les mêmes effets que les résolutions votées lors d'une réunion du conseil de gérance. De telles signatures peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies de la même résolution et peuvent être prouvées par des lettres ou des télécopies.

11.7 Les minutes de chacune des réunions du conseil de gérance doivent être signées par le président ou en son absence par le président intérimaire qui préside une telle réunion. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président, le président intérimaire, le secrétaire ou par deux gérants.

Art. 12. Représentation. La Société est engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B dans tous les cas et pour tout montant soit par la signature unique ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance.

Art. 13. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV. Résolutions de l'assemblée générale de l'(des) associé(s)

Art. 14. Pouvoirs et Droits de votes.

14.1 Toute assemblée générale de l'(des) Associé(s) régulièrement constituée aura le pouvoir de ratifier tous les actes en relation avec les opérations de la Société.

14.2 Sauf si autrement prévu par la Loi, des résolutions de l'assemblée générale de l'(des) Associé(s), valablement convoquée, seront prises à la majorité simple de ceux qui sont présents et qui votent.

14.3 Le capital social et les autres dispositions de ces statuts pourront être modifiés à tout moment par l'assemblée générale de l'(des) Associé(s). L'assemblée générale de l'(des) Associé(s) pourra changer la nationalité de la Société.

14.4 Chaque Part donne droit à une voix au sein des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de l'(des) Associé(s).

14.5 La Société ne reconnaît qu'un seul détenteur par part sociale.

14.6 L'(Les) Associé(s) exerce(nt) tous les pouvoirs dévolus par la Loi à l'assemblée générale de l'(des) Associé(s).

14.7 Les décisions de l'assemblée générale de l'(des) Associé(s) sont établies sous la forme de minutes ou dressées par écrit.

14.8 De plus, les contrats passés entre l'(les) Associé(s) et la Société représentée par l'(les) Associé(s), seront établis sous la forme de minutes ou dressées par écrit. Cependant, cette dernière hypothèse n'est pas applicable aux opérations courantes passées à des conditions normales.

Art. 15. Assemblée générale annuelle. Une assemblée générale annuelle de l'(des) Associé(s) approuvant les comptes annuels se tiendra dans les six mois de la clôture de l'exercice social au siège de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette assemblée.

Art. 16. Année sociale. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année, à l'exception du premier exercice social qui débutera à la date de création de la Société et se terminera le trente et un décembre deux mille onze.

Art. 17. Comptes annuels et Allocation des bénéfices.

17.1 Les comptes annuels sont établis en dollar américain, étant la monnaie fonctionnelle de la Société, par le conseil de gérance de la Société à la fin de chaque exercice et seront mis à la disposition de l'(des) Associés au siège social de la Société.

17.2 Cinq pourcent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être requise dès que le montant de la réserve légale s'élèvera à dix pourcent (10%) du capital social émis de la Société. L'assemblée générale de l'(des) Associé(s), sur recommandation du conseil de gérance déterminera l'allocation des bénéfices annuels nets.

Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment sous les conditions suivantes

1. Des comptes intérimaires seront établis par le conseil de gérance de la Société,
2. Ces comptes montrent un bénéfice incluant les bénéfices reportés La décision de payer un dividende intérimaire est prise par une résolution du conseil de gérance ou de l'(des) Associés, et
3. Le paiement sera effectué après que la Société aura obtenu la garantie que les droits des créanciers importants de la Société ne sont pas menacés.

Titre V. Dissolution et Liquidation

Art. 18. Dissolution et Liquidation.

18.1 La dissolution de la Société peut être décidée uniquement par l'(les) Associés selon les conditions de vote de l'article 199 de la Loi en relation avec les modifications des statuts et sous une condition cumulative qu'un vote positif des Parts Ordinaires et qu'un vote positif des PPOR a été émis pour chaque catégorie des Parts conformément aux conditions de vote de l'article 199 de la Loi mentionné ci-avant.

18.2 Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs (qui pourront être des personnes physiques ou morales), nommés par l'assemblée générale de l'(des) Associés, décidant une telle dissolution, qui déterminera leurs pouvoirs et rémunérations.

18.3 Le pouvoir de modifier les statuts, si nécessaire pour les besoins de la liquidation, reste une prérogative de l'assemblée générale de l'(des) Associé(s).

18.4 Les pouvoirs du conseil de gérance de la Société cesseront par la nomination du(es) liquidateur(s). Après le paiement de toutes les dettes et tout le passif de la Société ou du dépôt des fonds nécessaires à cet effet, le montant restant sera payé en priorité au détenteur de PPOR en fonction de la valeur nominale de ces Parts et de la prime d'émission attachée aux PPOR, le cas échéant. Le détenteur d'Actions Ordinaires sera autorisé à recevoir le cas échéant le montant restant au pro rata du nombre d'Actions Ordinaires qu'il détient dans le capital social de la Société.

Art. 19. Dispositions générales. Tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents statuts sera régi par la Loi.

Souscription et Libération

La partie comparante, ici représentée comme indiqué ci-dessus, ayant ainsi arrêté les statuts de la Société, a déclaré souscrire à trente mille (30,000) Parts Ordinaires et a déclaré les avoir libérées en espèces pour un montant de trente mille dollars américains (USD 30,000.-).

La preuve de ce paiement a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la Loi, ont été respectées.

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié que les conditions prévues par l'article 183 de la Loi se trouvent accomplies et déclare expressément que celles-ci sont remplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la Société du chef de sa constitution à environ mille trente euros (EUR 1.030,-).

Résolutions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social de la Société est fixé à L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse;
- 2) Le nombre de gérant de catégorie A est fixé à deux (2). Les personnes suivantes sont nommées gérants de catégorie A de la Société:
 - Monsieur Emmanuel Réveillaud, né le 10 octobre 1971 à La Rochelle (France), demeurant professionnellement à L-2132 Luxembourg, 20 avenue Marie-Thérèse;
 - Madame Céline Bour, née le 27 mai 1971 à Thionville (France), demeurant professionnellement à L-2132 Luxembourg, 20 avenue Marie-Thérèse;
- 3) Le nombre de gérant de catégorie B est fixé à un (1). La personne suivante est nommée gérant de catégorie B:
 - Monsieur Michael Borys, né le 14 octobre 1962 à Montréal (Canada), demeurant professionnellement à 211 – 11th Avenue SW, Calgary, Alberta T2R 0C6 (Canada).
- 4) Les gérants sont nommés pour une durée indéterminée. Leurs mandats prendront fin soit par leur démission ou révocation par l'assemblée générale de l'(des) Associé(s).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu et traduit en un langage connu du comparant, connu du notaire par son prénom, nom, état civil et domicile, ledit comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte en original.

Signé: BRISSON, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 20 septembre 2011. REM 2011 / 1221. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à des fins administratives.

Mondorf-les-Bains, le 18 octobre 2011.

Référence de publication: 2011142770/600.

(110165855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2011.

Asor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 92.170.

J'ai le regret de vous informer que je renonce par la présente à mes fonctions d'administrateur au sein de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 octobre 2011.

Luisella MORESCHI.

Référence de publication: 2011147727/10.

(110171506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Asor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 92.170.

J'ai le regret de vous informer que je renonce par la présente à mes fonctions d'administrateur au sein de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 octobre 2011.

Frédérique VIGNERON.

Référence de publication: 2011147728/10.

(110171507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Asor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 92.170.

J'ai le regret de vous informer que je renonce par la présente à mes fonctions d'administrateur au sein de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 octobre 2011.

Patricia JUPILLE.

Référence de publication: 2011147729/10.

(110171509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

ATM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8437 Steinfort, 52, rue de Koerich.

R.C.S. Luxembourg B 80.346.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147730/10.

(110171511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Biogas un der Atert Soc.Coopérative, Société Coopérative.

Siège social: L-8508 Rédange-sur-Attert, 35, rue de Reichlange.

R.C.S. Luxembourg B 94.288.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NOUVELLE FIDUCIAIRE REISERBANN sarl

32A, rue Meckenheck

L-3321 BERCHEM

Signature

Référence de publication: 2011147733/13.

(110171525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Bellux Limousines Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 2, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 105.647.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147734/10.

(110171714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

BHF-BANK International, Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 10.008.

Aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 14.10.2011 geht hervor, dass:

- KPMG Audit S.à r.l., Luxemburg, als Wirtschaftsprüfer bis zur ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2012 bestellt wird.

Luxemburg, den 17.10.2011.

BHF-BANK International,
Société Anonyme
Roland Steies / Gabriele Ochner
Directeur / Sous-Directeur

Référence de publication: 2011147735/15.

(110171241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Bluedream S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 128.468.

Le bilan au 31.12.2010 et les documents y annexés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25/10/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011147736/11.

(110171110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

C.S.N. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5540 Remich, 36, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 70.795.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147737/10.

(110171077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Café um Haeffchen, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 161, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 130.949.

Les comptes annuels au 18-09-2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147738/10.

(110171516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Café Bofferding Stuff Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 1, avenue François Clément.

R.C.S. Luxembourg B 56.732.

Les Comptes Annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011147739/10.

(110171671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Docarpa Corporation N.V., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 90.668.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NOUVELLE FIDUCIAIRE REISERBANN sarl
32A, rue Meckenheck
L-3321 BERCHEM
Signature

Référence de publication: 2011147758/13.

(110171482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

CBK Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.
R.C.S. Luxembourg B 137.309.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 octobre 2011. Signatures.

Référence de publication: 2011147740/10.

(110171610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

CEP III Investment 18 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 163.901.

L'adresse professionnelle de la gérante Madame Erica K. Herberg a changé:

- ancienne adresse: 1001 Pennsylvania Avenue, NW, Washington, DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique;
- nouvelle adresse:

2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
avec effet au 18 octobre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2011.

CEP III Investment 18 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011147741/17.

(110171093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

City Mov', Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8059 Bertrange, 3, Grevelsbarrière.
R.C.S. Luxembourg B 110.386.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20.10.11. Signature.

Référence de publication: 2011147745/10.

(110171620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Challenger Luxembourg Holding No. 1A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.625.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 124.890.

Veillez prendre note que l'adresse professionnelle du gérant de la Société, M. Martinus C. J. Weijermans, a changé, et est désormais la suivante:

- 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Challenger Luxembourg Holding No. 1A S.à r.l.
Robert van't Hoeft
Gérant

Référence de publication: 2011147742/15.

(110171103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Claytone International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3394 Roeser, 33A, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 68.045.

Le bilan au 30 novembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147746/10.

(110171474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Sustainable Energy One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.
R.C.S. Luxembourg B 164.048.

—
STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth day of September.

Before the undersigned, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Sustainable Energy Partners AG, a public limited liability company, organized and existing under the laws of Switzerland and having its registered office at Baarerstrasse 2, 6300 Zug, Switzerland,

here represented by Torsten Sauer, attorney-at-law, whose professional address is in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party, represented as set out above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Sustainable Energy One S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any

company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.5. The transfer of shares to third parties by reason of death must be approved by shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

6.6. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.7. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.8. The Company may redeem its own shares, provided:

- (i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or
- (ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board). The shareholders may decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers and one or several class B managers.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager votes in favour of the resolution. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any class A manager and any class B manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 9. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article 11.1. (ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than one-tenth (1/10) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 12. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

- (i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held)
- (ii) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or
- (iii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

13.5. The annual General Meeting (if held) shall be held at the registered office or at any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of May of each year at 10.00 a.m. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years but which may be renewed.

14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

- (i) the Board must draw up interim accounts;
- (ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;
- (iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and
- (iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number,

powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first (31) of December 2012.

Subscription and Payment

Sustainable Energy Partners AG, represented as stated above, subscribes for twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand six hundred euro (€ 1,600.-).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period of time:

- Wendelin Schmitt, Senior Consultant, born on April 14, 1964 in Saarlouis, Federal Republic of Germany, professionally residing at 21, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, the Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager; and
- Patrick Ramsauer, Energy Advisor, born on June 13, 1973 in Herisau AR, Switzerland, professionally residing at Geissbühlweg 2, 8700 Küsnacht, Switzerland, as class B manager.

2. The registered office of the Company is located at 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg, the Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

This notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-neuvième jour de septembre,

Par devant le soussigné Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Sustainable Energy Partners AG, une société anonyme, constituée et régie par les lois suisses et dont le siège social se situe à Baarerstrasse 2, 6300 Zug, Suisse,

représentée par Torsten Sauer, attorney at law, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

Après avoir été signée et validée par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, ladite procuration restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Sustainable Energy One S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.5. La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.

6.6. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.7. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.8. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition:

(i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou

(ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil). Les associés peuvent décider de nommer des gérants de différentes classes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, pourvu qu'au cas où les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B votent en faveur de la décision. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de un dixième (1/10) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec les quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

Art. 12. Associé unique. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérant[s] et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

13.5. L'Assemblée Générale annuelle (si elle a lieu) se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans, mais peut être renouvelé.

14.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujet à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2012.

Souscription et Libération

Sustainable Energy Partner AG, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de une euro (EUR 1) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

142696

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille six cents euros (€ 1.600,-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Wendelin Schmitt, consultant senior, né le 14 avril 1964 à Saarlouis, République Fédérale d'Allemagne, dont l'adresse professionnelle se situe à 21, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, comme gérant de classe A; and

- Patrick Ramsauer, Conseiller en énergie, né le 13 juin 1973 à Herisau AR, Suisse, dont l'adresse professionnelle se situe à Geissbühlweg 2, 8700 Küsnacht, Suisse, comme gérant de classe B.

2. Le siège social de la Société est établi au 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la requête des parties comparantes que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire de la partie comparante.

Signé: Sauer, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 05 octobre 2011. Relation: EAC/2011/13214. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011142872/499.

(110165886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2011.

Claytone International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3394 Roeser, 33A, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 68.045.

Le bilan au 30 novembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147747/10.

(110171476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

CSC Computer Sciences Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, Cloche d'Or, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 125.901.

Les comptes annuels au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147749/10.

(110171705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Delphi Global Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 148.580.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011147750/9.

(110171466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Delphi International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 148.369.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011147751/9.

(110171458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Delphi International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 147.704.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011147752/9.

(110171463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Delphi Latin America S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 148.278.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011147753/9.

(110171462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Domaine de SAYSSET S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-7480 Tuntange, 37, rue de Greisch.

R.C.S. Luxembourg E 4.006.

Suite à une assemblée générale, il a été décidé de modifier le premier alinéa de l'article 4 des statuts comme suit:
"Le siège social est établi à Luxembourg".

Signatures.

Référence de publication: 2011147754/10.

(110171158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Da Domenico Sportivo Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4035 Esch-sur-Alzette, 1, rue des Boers.

R.C.S. Luxembourg B 80.504.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147755/10.

(110171508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Docarpa Corporation N.V., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 90.668.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NOUVELLE FIDUCIAIRE REISERBANN sarl
32A, rue Meckenheck
L-3321 BERCHEM
Signature

Référence de publication: 2011147759/13.

(110171486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Docarpa Corporation N.V., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 90.668.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NOUVELLE FIDUCIAIRE REISERBANN sarl
32A, rue Meckenheck
L-3321 BERCHEM
Signature

Référence de publication: 2011147760/13.

(110171487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

CVCIGP II JHC Sub S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.001,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 163.161.

In the year two thousand and eleven, on the sixth day of October.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of CVCIGP II JHC Sub S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 163.161 (the Company). The Company was incorporated on August 24, 2011 pursuant to a deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since then.

THERE APPEARED:

CVCIGP II JHC S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1311 Luxembourg, having a share capital of twenty-eight million four hundred thirty two thousand and thirty-nine United States Dollars (USD 28,432,039), and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 163.050,

hereby represented by Annick Braquet, employee, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record:

I. That CVCIGP II JHC S.à r.l. is the sole shareholder of the Company (the Sole Shareholder).

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of one United States Dollar (USD 1) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000) represented by twenty thousand (20,000) shares, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each, to twenty thousand and one United States Dollars (USD 20,001) by way of the issuance of one (1) new share of the Company, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1);

2. Subscription for and payment of the newly issued share as specified under item 1. above;

3. Subsequent amendment to article 5.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital specified under item 1. above;

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, under his or her sole signature, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued share in the register of shareholders of the Company; and

5. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one United States Dollar (USD 1) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000) represented by twenty thousand (20,000) shares having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each, to twenty thousand and one United States Dollars (USD 20,001) by way of the issuance of one (1) new share of the Company, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1).

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to, and full payment of, the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes to one (1) new share of the Company, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1), and fully pays it up by way of

(i) a contribution in cash in an amount of one hundred and sixty million nine hundred and fifty thousand United States Dollars (USD 160,950,000),

(ii) a contribution in kind consisting of three million six hundred and fifty-seven thousand six hundred and sixty-seven (3,657,667) shares of Ness Technologies Inc., a corporation organized under the laws of Delaware, having its registered office at 651 South DuPont Highway, Dover, Kent County, Delaware 19901 and registered with the State of Delaware, Division of Corporations under number 3013376 (Ness), having an aggregate value of a twenty eight million three hundred and forty-six thousand nine hundred and nineteen United States Dollars (USD 28,346,919) and representing approximately nine point six percent (9.6%) of the share capital of Ness (the Ness Shares), and

(iii) a contribution in kind consisting of one hundred (100) shares of Jersey Holding Corporation, a Delaware corporation, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, with The Corporation Trust Company as its registered agent and registered with the Secretary of State of the State of Delaware (Parent), having an aggregate value of ten United States Dollars (USD 10) and representing one hundred percent (100%) of the issued and outstanding share capital of Parent (the Parent Shares).

Such contributions, in an aggregate amount of one hundred and eighty-nine million two hundred and ninety-six thousand nine hundred and twenty-nine United States Dollars (USD 189,296,929) shall be allocated as follows:

(i) one United States Dollar (USD 1) is allocated to the share capital account of the Company; and

(ii) one hundred and eighty-nine million two hundred and ninety-six thousand nine hundred and twenty-eight United States Dollars (USD 189,296,928) is allocated to the share premium account of the Company.

The contribution in cash in an amount of one hundred and sixty million nine hundred and fifty thousand United States Dollars (USD 160,950,000) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

The existence and the valuation of the contribution in kind of the Ness Shares is evidenced by inter alia, (i) a contribution certificate issued on the date hereof by the management of the Sole Shareholder and acknowledged and approved by the management of the Company (the Ness Contribution Certificate) and (ii) the balance sheet of the Sole Shareholder dated October 6, 2011 and signed for approval by the management of the Sole Shareholder (the Ness Balance Sheet).

The Ness Contribution Certificate states in essence that:

“– CVCIGP II JHC S.à r.l. is the full owner of three million six hundred fifty-seven thousand six hundred sixty-seven (3,657,667) shares (the Ness Shares) of Ness;

– the Ness Shares are fully paid-up and represent approximately nine point six percent (9.6%) of the issued share capital of Ness;

– CVCIGP II JHC S.à r.l. is solely entitled to the Ness Shares and possesses the power to dispose of the Ness Shares;

– none of the Ness Shares are encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Ness Shares and the Ness Shares are not subject to any attachment;

– to its knowledge, there exist no pre-emption rights nor any other right by virtue of which any person may be entitled to demand that the Ness Shares be transferred to him;

– the transfer of the Ness Shares by CVCIGP II JHC S.à r.l. to CVCIGP II JHC Sub S.à r.l. will be effected in accordance with the U.S. Securities and Exchange Commission (the SEC) regulations, the Israeli Securities Authority (the IAS) regulations, all other applicable laws and the organizational documents of Ness;

– on the date hereof, the Ness Shares are worth at least twenty eight million three hundred forty-six thousand nine hundred nineteen United States Dollars (USD 28,346,919), this estimation being based on generally accepted accountancy principles; and

– there are no major changes in the financial situation of the Sole Shareholder since the balance sheet dated October 6, 2011.”

The existence and the valuation of the contribution in kind of the Parent Shares is evidenced by inter alia, (i) a contribution certificate issued on the date hereof by the management of the Sole Shareholder and acknowledged and approved by the management of the Company (the Parent Contribution Certificate) and (ii) the balance sheet of the Sole Shareholder dated October 6, 2011 and signed for approval by the management of the Sole Shareholder (the Parent Balance Sheet).

The Parent Contribution Certificate states in essence that:

“

– CVCIGP II JHC S.à r.l. is the full owner of one hundred (100) shares (the Parent Shares) of Parent;
– the Parent Shares are fully paid-up and represent one hundred percent (100%) of the issued share capital of Parent;
– CVCIGP II JHC S.à r.l. is solely entitled to the Parent Shares and possesses the power to dispose of the Parent Shares;

– none of the Parent Shares are encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Parent Shares and the Parent Shares are not subject to any attachment;

– to its knowledge, there exist no pre-emption rights nor any other right by virtue of which any person may be entitled to demand that the Parent Shares be transferred to him;

– the transfer of the Parent Shares by CVCIGP II JHC S.à r.l. to CVCIGP II JHC Sub S.à r.l. will be effected in compliance with the laws of the State of Delaware, United States and the organizational documents of Parent;

– on the date hereof, the Parent Shares are worth at least ten United States Dollars (USD 10), this estimation being based on generally accepted accountancy principles; and

– there are no major changes in the financial situation of the Sole Shareholder since the balance sheet dated October 6, 2011.

The Ness Contribution Certificate, the Parent Contribution Certificate and the balance sheets enclosed thereto, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

“ **5.1.** The share capital is set at twenty thousand and one United States Dollars (USD 20,001), represented by twenty thousand and one (20,001) shares in registered form, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up.”

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, under his or her sole signature, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued share in the register of shareholders of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 7,000.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le sixième jour du mois d'octobre.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de CVCIGP II JHC Sub S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 163.161 (la Société). La Société a été constituée par un acte de Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 24 août 2011, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis lors.

A COMPARU:

CVCIGP II JHC S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de vingt-huit millions quatre cent trente-deux mille trente-neuf dollars américains (USD 28.432.039) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 163.050,

représentée par Annick Braquet, employée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter:

I. Que CVCIGP II JHC S.à r.l. est l'associé unique de la Société (l'Associé Unique).

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant d'un dollar américain (USD 1) afin de le porter de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, à vingt mille et un dollars américains (USD 20.001) par l'émission d'une (1) nouvelle part sociale de la Société d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1);

2. Souscription et libération de la part sociale nouvellement émise tel que mentionné au point 1. ci-dessus;

3. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société afin d'y refléter l'augmentation du capital social mentionnée au point 1. ci-dessus;

4. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, par sa seule signature, afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société;

5. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les décisions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant d'un dollar américain (USD 1) afin de le porter de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, à vingt mille et un dollars américains (USD 20.001) par l'émission d'une (1) nouvelle part sociale de la Société d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1).

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation du capital social de la manière suivante:

Souscription – Libération

Sur ces faits, l'Associé Unique, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à une (1) nouvelle part sociale de la Société, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), et de la libérer intégralement par

(i) un apport en numéraire d'un montant de cent soixante millions neuf cent cinquante mille dollars américains (USD 160.950.000),

(ii) un apport en nature consistant en trois millions six cent cinquante-sept mille six cent soixante-sept (3.657.667) parts sociales de Ness Technologies, Inc., une société organisée selon les lois du Delaware, ayant son siège social au 651 South DuPont Highway, Dover, Kent County, Delaware 19901, et immatriculée au Division of Corporations de l'Etat du Delaware sous le numéro 3013376 (Ness), ayant une valeur total d'au moins vingt-huit millions trois cent quarante-six mille neuf cent dix-neuf dollars américains (USD 28.346.919) et représentant approximativement neuf virgule six pourcent (9,6%) du capital social de Ness (les Parts Sociales Ness), et

(iii) un apport en nature consistant en cent (100) parts sociales de Jersey Holding Corporation, une société organisée selon les lois du Delaware, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, with The Corporation Trust Company en tant qu'agent de domiciliation et immatriculée auprès du Secretary de

l'Etat du Delaware (Parent), ayant une valeur totale d'au moins dix dollars américains (USD 10) et représentant cent pourcent (100%) du capital social de Parent (les Parts Sociales Parent).

Ces apports, d'un montant total de cent quatre-vingt-neuf millions deux cent quatre-vingt-seize mille neuf cent vingt-neuf dollars américains (USD 189.296.929) sera alloué de la manière suivante:

(i) un dollar américain (USD 1) sera alloué au capital social de la Société; et

(ii) cent quatre-vingt-neuf millions deux cent quatre-vingt-seize mille neuf cent vingt-huit dollars américains (USD 189.296.928) sera alloué au compte de prime d'émission de la Société.

Le montant de la contribution en numéraire de cent soixante millions neuf cent cinquante mille dollars américains (USD 160.950.000) est à la disposition de la Société et preuve en a été donnée au notaire instrumentant.

L'existence et la valeur de l'apport en nature des Parts Sociales Ness sont certifiées inter alia par (i) un certificat d'apport émis à la date des présentes par la gérance de l'Associé Unique, reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat d'Apport Ness) et (ii) le bilan de l'Associé Unique daté du 6 octobre 2011 et signé pour approbation par la gérance de l'Associé Unique (le Bilan Ness).

Le Certificat d'Apport Ness stipule essentiellement que:

«- CVCIGP II JHC S.à r.l. est le propriétaire de trois millions six cent cinquante-sept mille six cent soixante-sept (3.657.667) (les Parts Sociales Ness) de Ness;

- les Parts Sociales Ness sont entièrement libérées et représentent approximativement neuf virgule six pourcent (9,6%) du capital social émis de Ness;

- CVCIGP II JHC S.à r.l. est l'unique propriétaire des Parts Sociales Ness et a le droit de disposer des Parts Sociales Ness;

- aucune des Parts Sociales Ness n'est grevée d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un gage ou un usufruit sur les Parts Sociales Ness et aucune des Parts Sociales Ness n'est sujette à une telle opération;

- à sa connaissance, il n'existe aucun droit de préemption, ni aucun autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander que les Parts Sociales Ness lui soient cédées;

- le transfert des Parts Sociales Ness par CVCIGP II JHC S.à r.l. à CVCIGP II JHC Sub S.à r.l. sera effectué en conformité avec les réglementations de la «Securities and Exchange Commission» Américaine (la SEC), les réglementations de la «Israeli Securities Authority» Israélite, toute autre législation applicable et les documents organisationnels de Ness;

- à la date des présentes, les Parts Sociales Ness valent au moins vingt-huit millions trois cent quarante-six mille neuf cent dix-neuf dollars américains (USD 28.346.919), cette estimation étant basée sur des principes comptables généralement acceptés; et

- il n'y a eu aucun changement majeur dans la situation financière de la Société depuis le bilan daté du 6 octobre 2011.»

L'existence et la valeur de l'apport en nature des Parts Sociales Parents sont certifiées inter alia par (i) un certificat d'apport émis à la date des présentes par la gérance de l'Associé Unique, reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat d'Apport Parent) et (ii) le bilan de l'Associé Unique daté du 6 octobre 2011 et signé pour approbation par la gérance de l'Associé Unique (le Bilan Parent).

Le Certificat d'Apport Parent stipule essentiellement que:

- CVCIGP II JHC S.à r.l. est le propriétaire de cent (100) parts sociales (les Parts Sociales Parent) de Parent;

- les Parts Sociales Parent sont entièrement libérées et représentent cent pourcent (100%) du capital social émis de Parent;

- CVCIGP II JHC S.à r.l. est l'unique propriétaire des Parts Sociales Parent et a le droit de disposer des Parts Sociales Parent;

- aucune des Parts Sociales Parent n'est grevée d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un gage ou un usufruit sur les Parts Sociales Parent et aucune des Parts Sociales Parent n'est sujette à une telle opération;

- à sa connaissance, il n'existe aucun droit de préemption, ni aucun autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander que les Parts Sociales Parent lui soient cédées;

- le transfert des Parts Sociales Parent par CVCIGP II JHC S.à r.l. à CVCIGP II JHC Sub S.à r.l. sera effectué en conformité avec les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique et les documents organisationnels de Ness;

- à la date des présentes, les Parts Sociales Parent valent au moins dix dollars américains (USD 10), cette estimation étant basée sur des principes comptables généralement acceptés; et

- il n'y a eu aucun changement majeur dans la situation financière de la Société depuis le bilan daté du 6 octobre 2011.»

Le Certificat d'Apport Ness, le Certificat d'Apport Parent et les bilans joints, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« 5.1. Le capital social est fixé à vingt mille et un dollars américains (USD 20.001), représenté par vingt mille et une (20.001) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, par sa seule signature, afin de procéder, pour le compte de la Société, à l'inscription de la part sociale nouvellement émise dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ EUR 7.000.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire, le présent acte original.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 octobre 2011. Relation: LAC/2011/44702. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur ff. (signé): T. BENNING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 19 octobre 2011.

Référence de publication: 2011145335/279.

(110169131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2011.

Docarpa Corporation N.V., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 90.668.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NOUVELLE FIDUCIAIRE REISERBANN sarl

32A, rue Meckenheck

L-3321 BERCHEM

Signature

Référence de publication: 2011147764/13.

(110171493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Docarpa Corporation N.V., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 90.668.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NOUVELLE FIDUCIAIRE REISERBANN sarl

32A, rue Meckenheck

L-3321 BERCHEM

Signature

Référence de publication: 2011147765/13.

(110171494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Eaton Holding V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 128.126.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27.10.2011.

Signature.

Référence de publication: 2011147766/10.

(110171523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Euro Global Select SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 98.994.

Les comptes annuels au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Euro Global Select Sicav
CACEIS Bank Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2011147770/12.

(110171698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Bonneville Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 34.614.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 1^{er} septembre 2011 à 15.00 heures à Luxembourg
1, rue Joseph Hackin*

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'assemblée générale ordinaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'administrateurs de monsieur Joseph WINANDY, Koen LOZIE et de la société COSAFIN S.A. domiciliée 1 rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg et représentée par monsieur Jacques BORDET domicilié 1 rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg
- L'assemblée générale ordinaire décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de monsieur Pierre SCHILL.
- Le mandat des administrateurs et commissaire aux comptes prendra fin à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

Pour copie conforme
K. LOZIE / J. WINANDY

Référence de publication: 2011147966/19.

(110172314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2011.

Monter S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 10, rue du Marché-aux-Herbes.
R.C.S. Luxembourg B 139.519.

Gesellschafterbeschluss

Hiermit beschließt die Gesellschafterin Frau Gisela Maffert die Verlegung der Gesellschaft an folgende Adresse:
10, Rue du Marché-aux-Herbes
1728 Luxembourg
Tel. 0049 6833 203

Unterschriften.

Référence de publication: 2011147837/13.

(110171489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.